



CESER Bourgogne Franche-Comté Séance plénière du 17 Octobre 2023

Rapport 4-2 de l'exécutif régional : Contractualisation avec Gares & Connexions

Déclaration de François Thibaut au nom de la CGT

Cette convention avec Gares et Connexions et le symbole même du triomphe de la bureaucratie institutionnelle au service du libéralisme et de la concurrence. L'éclatement du ferroviaire à travers les lois de 2014 et 2018 conduit à des sommets d'échanges internes et externes au groupe ferroviaire qui crée le bonheur (et la richesse) de juristes appointés par ces couts de marchandages qui enchérissent le système. Mais de cela visiblement, peut ont cure. Sincèrement, la vulgarisation de cette convention, des flux financiers générés, des missions déléguées à l'AOM, puis transférées au transporteur selon les prescriptions de gares et connexions nous prendrait un temps certain sans garantie de résultat.

Seul point positif de ce dédale, l'avancée favorable du Schéma directeur sur l'accessibilité pour les gares de notre région.

Sous ces réserves et remarques la CGT votera l'avis.